

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Enquête publique unique préalable à une demande de défrichement et de permis de construire pour un projet d'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol sur la commune d'ONESSE-LAHARIE.

Demandeur : ARKOLIA INVEST 94

Représentée par Monsieur Jean-Sébastien BESSIÈRE 16, rue des vergers - **Zone d'activité du Bosc** 34 130 MUDAISON

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique, durant 32 jours consécutifs, **du lundi 25 septembre 2023 à 08h30 au jeudi 26 octobre 2023 à 17h00**.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement et l'arrêté accordant permis de construire.

Monsieur Daniel DECOURBE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Alain JOUHANDEAUX en qualité de suppléant, par décision n° E23000067/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 25 août 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les demandes de défrichement et de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- **sur support papier** : à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00 ;

- **sur un poste informatique** : à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

- **sur le site internet des services de l'État dans les Landes** : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du lundi 25 septembre 2023 à 08h30 au jeudi 26 octobre 2023 à 17h00**, être :

- **consignées par écrit** sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique ;

- **envoyées par courrier** à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique - 232, place des platanes - 40 110 ONESSE-LAHARIE ;

- **transmises par courriel** à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr **avant le jeudi 26 octobre 2023 à 17h00**. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP Déf + PC CPV ONESSE-LAHARIE) ».

Monsieur Daniel DECOURBE recevra le public à la mairie d'Onesse-Laharie aux dates et heures suivantes :

- lundi 25 septembre 2023 : de 08h30 à 11h30

- lundi 2 octobre 2023 : de 14h00 à 17h00

- mercredi 11 octobre 2023 : de 08h30 à 11h30

- vendredi 20 octobre 2023 : de 14h00 à 17h00

- jeudi 26 octobre 2023 : de 14h00 à 17h00

Toutes informations sur ladite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, la SAS ARKOLIA INVEST 94, représentée par Monsieur Jean-Sébastien BESSIÈRE - Zone d'activités du Bosc - 16, rue des vergers - 34 130 MUDAISON - 06 75 27 40 12 - hjoachim@arkolia-energies.com .

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie d'Onesse-Laharie, siège de l'enquête publique unique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes - service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60) - service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) - et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L23AL04162

 DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à un permis de construire pour un projet d'édification d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'environ 5,6 hectares sur la commune de Saint-Sever

Demandeur : SAS Centrale PV France, EDF Renouvelables France 100 Esplanade du Général de Gaulle, Cœur Défense Tour B 92932 Paris La Défense Cédex

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique, durant 33 jours consécutifs, du lundi 25 septembre 2023 à 09 h au vendredi 27 octobre 2023 à 12 h.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre la décision de permis de construire.

Madame Christine BARROSO été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur pour la présente enquête, par décision n° E22000057/64 de la Présidente du Tribunal Administratif de Pau du 28 juillet 2022. Par cette même décision, Monsieur Gérard VOISIN a été désigné Commissaire Enquêteur suppléant.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et les avis des services consultés :

- **Sur support papier** : à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9 h à 12 h.

- **Sur un poste informatique** : à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

- **Sur le site internet des services de l'État dans les Landes** : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 25 septembre 2023 à 09 h au vendredi 27 octobre 2023 à 12 h, être :

- **Consignées par écrit** sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique.

- **Envoyées par courrier** à l'attention de Madame la commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique - rue de l'Hôtel de Ville - BP 90 027 - 40 501 Saint-Sever Cedex.

- **Transmises par courriel** à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr avant le vendredi 27 octobre 2023 à 12 h. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Madame la commissaire enquêteur (EP PC CPV Saint-Sever) ».

Madame Christine BARROSO recevra le public à la mairie de Saint-Sever aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 25 septembre 2023 de 09 h à 12 h - Samedi 7 octobre 2023 de 09 h à 12 h - Mercredi 18 octobre 2023 de 14 h 30 à 17 h 30 - Vendredi 27 octobre 2023 de 09 h à 12 h.**

Toutes informations sur ladite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, SAS Centrale PV France, représentée par Maxime ZEIDENBERG 208 avenue Emile Counord, EDF Renouvelables France, Agence de Bordeaux 33000 Bordeaux - 06 06 15 69 15 - maxime.zeidenberg@edf-re.fr

Copie du rapport et des conclusions de la Commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes - service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L23AL03989